

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 08/11/2018	Nombre de membres en exercice :	11
	Nombre de membres Présents :	6
	Nombre de membres Absents :	5
Date Affichage 08/11/2018	Nombre de procurations :	1
	Nombre de votants :	7

Séance du 13 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le treize novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., GOMES D., CHEVRIER C., DOUMERGUE, F POROLI F.,

Absents excusés : PERARNAUD C., CICCARIELLO C, LOPEZ MT., VERGES B, MIRAN P.

**Objet de la Délibération****DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE COMMUNAL SUR LE SITE DE  
L'ANCIENNE STATION D'ÉPURATION - PARTIE DE LA PARCELLE A 1774**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur GOMES CERQUEIRA Joao, gérant de la société Maçonnerie Les Beaux Frères demeurant au 7 Cami de France à Formiguères, a sollicité l'autorisation d'occuper une partie de la parcelle A 1774 lieu dit Las Clauses pour y stationnement des véhicules industriels et du matériel professionnel.

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*,

**DONNE** un avis favorable à cette demande,

**DÉCIDE** de fixer les conditions d'occupation par convention,

**FIXE** le prix à 500 €uros par an (indexé sur l'indice INSEE) pour une durée d'un an renouvelable,

**AUTORISE** le Maire à établir cette convention et à la signer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 13 novembre 2018

Le Maire,  
LOOS Philippe.

